

Réf: Dossier N° 043456

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HEYALA »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera palmeraie, Lot 2753A, Ilot
174

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HEYALA »

Objet : commerce général de gros, demi-gros et détail; Distribution de marchandises et divers; Import-export; Transport routier de personnes et de marchandises; Location de véhicules et engins motorisés; Construction, rénovation et promotion immobilière; Production agro-alimentaire; Production sérigraphique, flocage, sublimation et gadgets publicitaires; imprimerie et édition; Conseils, étude et formation; Prestations de services.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

- L'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie toute ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera palmeraie, Lot 2753A, Ilot 174

Dirigeant(s) : M LAGO YAGBA HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06158 du 13/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29970/GTCA/RC/2021 du 13/12/2021

